**Motion de demande de report de formation à l’initiative des élus.**

Par la présente motion, le CSE [central] de [nom de la société] entend acter/formaliser auprès de la direction d’une demande de report des formations des membres du CSE planifiées aux dates du XX au XX en vertu des articles **L2145-11 et** [*L. 2315-63* (formation économique) ou L. 2315-18 (formation en matière de santé, sécurité et conditions de travail)].

En effet, dans le contexte actuel de crise sanitaire que représente le Coronavirus et des répercussions exceptionnelles qu’il engendre, le CSE entend prendre sa part de responsabilité en actant, dès aujourd’hui avec la direction, d’un report des formations afin de limiter les déplacements au strict nécessaire et de faire preuve de civisme comme le demande les autorités publiques. [A ajouter éventuellement : en tout état de cause, l’organisme de formation a décidé de reporter la formation].

Aussi, le CSE souhaite que la direction s’engage à prendre en compte la présente motion avec pour conséquence :

* La prise en compte de la présence des salariés à leurs postes, avec pour corollaire, la fourniture de travail aux salariés et le maintien de la rémunération /ou leur placement en télétravail / ou en activité partielle (selon les cas)
* [L’annulation des réservations d’hôtel et de transports]
* La prochaine reprogrammation en bonne intelligence des formations.